

VIE CITOYENNE ■ Le sénateur avec la jeunesse, mercredi

J.-P. Sueur et les « juniors »



PROF. Jean-Pierre Sueur a délivré un cours d'éducation civique sur les institutions.

Lors de la séance du conseil municipal des enfants de Châlette, mercredi, les 32 élus jeunes et leurs référents adultes (Marie-Madeleine Heugues, Christine Lander et Mamoudou Bassoum) ont accueilli, à l'Hôtel de ville, le sénateur du Loiret (PS) Jean-Pierre Sueur.

Comme il n'avait pu accompagner la délégation châlettoise qui a visité le Sénat, il avait promis de se rendre à Châlette. C'est chose faite. Les enfants lui ont d'abord présenté les projets votés au sein des commissions solidarité,

environnement-vie des quartiers et communication : reprise du Petit journal, réparer les jeux à la Pontonnerie, avoir un stand durant la fête de Châlette afin de récolter de l'argent pour aider deux associations.

Théo Hébert a lu les questions préparées par

les enfants et regroupées par l'animatrice Myriam Ferchichi. Des questions portant sur la fonction de sénateur, son rôle et ses missions, la définition d'une assemblée représentative. Sans oublier l'inévitable question sur la définition d'un attaché parlementaire. ■